

SORTIES-VILLE 2021/2022 CONSIGNES D'INSCRIPTIONS pour le MARDI 28 /09

INSCRIPTIONS : Vous trouverez mardi 28/9, sur le stand « Sorties-ville », l'imprimé de couleur, à remplir sur place. Vous y noterez vos choix parmi les 11 sorties proposées. **Un imprimé par personne** : donc, précisez, en rendant votre fiche, si vous souhaitez qu'elle soit « couplée » avec une autre, dans la case ovale prévue à cet effet. **Attention** : les deux fiches devront alors être données ensemble pour avoir des numéros qui se suivent.

CHOIX DES SORTIES : Vous êtes invité à **numéroter, dans la colonne « CHOIX », vos vœux de 1 à 5, dans l'ordre de préférence** (indispensable car très important pour votre affectation).

CHOIX DES JOURS ET HORAIRES INDIFFÉRENTS :

- Si l'horaire et/ou le jour vous sont indifférents, vous pouvez, pour éventuellement faciliter votre inscription, nous l'indiquer en ajoutant la lettre « i » à votre numéro de choix (exemple : 2*i*). Lors de la récupération de votre fiche, vous connaîtrez l'horaire et la date d'affectation définitive.

MÉTHODE D'AFFECTATION : **Pour toutes les fiches reçues le 28 au soir, dans l'ordre d'arrivée, les 3 premiers vœux seront examinés (d'où l'importance de numéroter)**. Vous serez donc, sur ces vœux, selon disponibilité, affecté, soit en Liste principale **LP**, soit en Liste d'attente **LA**. Si, après ce premier passage de toutes les fiches, il reste encore des places libres, l'ensemble des fiches sera de nouveau examiné (Rappel : 523 vœux en 2019/20 pour 188 fiches déposées).

NB : Il est possible que dans un premier temps vous ne soyez qu'en **Liste d'attente** sur l'ensemble de vos vœux. L'expérience montre que, par le jeu des inévitables désistements, des propositions peuvent vous être faites à tout moment de l'année. Mais un conseil : Soyez réactif ! Pensez à regarder vos mails régulièrement, car la proposition est faite pour un délai très court (24 h en général).

RÉCUPÉRATION DE VOTRE FICHE D'INSCRIPTION :

Vous devrez obligatoirement venir récupérer votre fiche, avec le coupon qui vous a été remis le jour de l'inscription, et régler les sorties où vous êtes en liste principale, **entre LE MARDI 05/10 et LE JEUDI 14/10 inclus** dans le hall des amphis, au début ou à la fin des conférences générales.*

En effet, seul le paiement des sorties qui vous ont été accordées **valide** définitivement votre inscription.

ATTENTION, après le jeudi 14 octobre, les sorties attribuées en liste principale (LP) sur les fiches qui n'auront pas été récupérées à cette date seront systématiquement proposées à des personnes en liste d'attente (LA).*

Vous trouverez sur votre fiche les réponses à vos demandes. Vous y trouverez aussi **le montant à régler** calculé par nos soins. Vous ne réglez en effet que les sorties pour lesquelles vous êtes en liste principale. Donc, ne pas remplir de chèque, puisque vous ne pouvez pas connaître à l'avance le résultat de vos demandes.

PAIEMENT : Il sera à effectuer **en un seul chèque**, à l'ordre de l'UTL LA ROCHELLE. Le règlement en liquide ne sera possible que dans la limite de 5 euros (avec l'appoint).

NB * - En cas d'absence prévisible durant cette période d'octobre, il sera possible à une autre personne de retirer la fiche à votre place. Il lui faudra alors faire un chèque, différent du sien, du montant qui vous est demandé, et de bien noter votre nom au dos de ce chèque.

Les désistements ne donnent jamais lieu à remboursement. Il est donc vivement conseillé de ne s'inscrire qu'aux sorties réellement souhaitées. En cas d'absence prévisible, que vous soyez en LP ou en LA, merci de bien vouloir prévenir, **par courriel**, la personne organisatrice notée sur le programme (le plus tôt possible, afin que nous puissions, si les délais s'y prêtent, faire bénéficier de cette place une personne en liste d'attente). Les coordonnées de chacun des organisateurs sont indiquées au dos de la fiche d'inscriptions Bleue.

RAPPEL IMPORTANT : Le jour d'une sortie, les personnes inscrites en LA, et qui n'ont pas été contactées par nos soins pour pallier un désistement, ne seront pas autorisées à se joindre au groupe. **Ne pas venir non plus « à la place de »** quelqu'un : les personnes inscrites en liste d'attente sont prioritaires en cas de place « libérée ».

* **LES LIEUX PRÉCIS DE RENDEZ-VOUS SONT NOTÉS SUR LE PROGRAMME : MERCI DE VOUS Y REPORTER.**

VOUS TROUVEREZ AU VERSO UN MODELE POUR PREPARER VOTRE FICHE DE COULEUR



UTL : Année 2021/2022

FICHE D'INSCRIPTION

SORTIES-VILLE

N°

NOM..... Prénom

Impérativement avec le n°

1) Numérotez vos choix, dans l'ordre de préférence, de 1 à 5 **maximum**.2) Si l'horaire et/ou le jour vous sont indifférents, vous pouvez ajouter la lettre « i » à votre choix (exemple : 2*i*)

<u>Titre de la sortie*</u>	<u>Tarif</u>	<u>Réf.</u>	<u>Dates et Horaires</u>	<u>Vos Choix : numérotés de 1 à 5</u>	<u>Réponse LP ou LA</u>	<u>(€)</u>
MARAIS DE TASDON	5 euros	A	Ve 22 / 10 / 2021 - 10h		-	
		B	Ve 22 / 10 / 2021 - 14h		N	
LA SYNAGOGUE	9 euros	C	Me 10 / 11 / 2021 - 14h		E	R
		D	Me 24 / 11 / 2021 - 14h			É
FERME BIO	5 euros	E	Ve 12 / 11 / 2021 - 14h30		P	S
		F	Me 17 / 11 / 2021 - 14h30		A	É
MUSEE DU ROCK	5 euros	G	Ve 03 / 12 / 2021 - 10h00		S	R
		H	Ve 03 / 12 / 2021 - 14h			V
STADE ROCHELAIS	5 euros	I	Ve 07 / 01 / 2022 - 14h		R	É
		J	Ve 21 / 01 / 2022 - 14h		E	
LYCÉE HÔTELIER	15 euros (repas compris)	K	Me 19 / 01 / 2022 - 10h30		M	À
		L	Me 26 / 01 / 2022 - 10h30		P	
REGARDS DE FEMMES	9 euros	M	Me 23 / 03 / 2022 - 10h00		L	L'
		N	Me 23 / 03 / 2022 - 14h30		I	U
AU FIL DES RUES ... LA RUE DU MINAGE	9 euros	O	Me 06 / 04 / 2022 - 10h00		R	T
		P	Me 06 / 04 / 2022 - 14h30			L
PARC ET CHÂTEAU DE LA FAUCHERIE	5 euros	Q	Ve 29 / 04 / 2022 - 10h00			
		R	Ve 29 / 04 / 2022 - 14h30			
QUARTIERS GABUT ET SAINT NICOLAS	9 euros	S	Me 18 / 05 / 2022 - 10h00			
		T	Me 18 / 05 / 2022 - 14h30			
HISTOIRE BALNÉAIRE DE CHÂTELAILLON	9 euros	U	Je 16 / 06 / 2022 - 10h00			
		V	Je 16 / 06 / 2022 - 14h30			

Espèces Chèque

Nom (si différent) .

MONTANT
À REGLER
calculé par
nos soins